

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

ACTIS (38)
25 avenue Constantine
38100 Grenoble

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

ACTIS (38), 25 avenue Constantine, 38100 Grenoble, FRANCE. Tél. : +33 476204146. Courriel : christine.pastor@actis.fr. Code NUTS : FRK24.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.actis.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Logement et développement collectif

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Entretien des portes automatiques, portails, barrières automatiques et bornes escamotables de l'ensemble des résidences d'Actis

II.1.2) Code CPV principal

50000000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Entretien des portes automatiques, portails, barrières automatiques et bornes escamotables de l'ensemble des résidences d'Actis

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

50000000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK24

Lieu principal d'exécution : Isère

II.2.4) Description des prestations

Entretien des portes automatiques, portails, barrières automatiques et bornes escamotables de l'ensemble des résidences d'Actis

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Valeur technique : 60%

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible dans la limite de 3 reconductions consécutives pour une durée d'un an.

La reconduction du marché est tacite.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes****II.2.11) Informations sur les options**

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique****III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 ou aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique;
- En cas de redressement judiciaire, fournir le jugement.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat des trois dernières années.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Une liste des travaux exécutés au cours des quatre dernières années ;
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens du candidat et l'importance du personnel d'encadrement ;
- Une déclaration indiquant les moyens techniques du candidat.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue****IV.1.5) Information sur la négociation**

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 29 janvier 2024 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation
français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : lundi 29 janvier 2024 - 14:00

Section VI : Renseignements complémentaires**VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
2029

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES****VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE 2 place de Verdun , 38022 GRENOBLE FRANCE. Tél. +33 0476429000. E-mail : greffe.ta-grenoble@juradm.fr. Adresse internet : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE 2 place de Verdun , 38022 GRENOBLE FRANCE. E-mail : greffe.ta-grenoble@juradm.fr. Adresse internet : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE 2 place de Verdun , 38022 GRENOBLE FRANCE. Tél. +33 0476429000. E-mail : greffe.ta-grenoble@juradm.fr. Adresse internet : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

27 décembre 2023